

## SÉANCE LUNDI 10 SEPTEMBRE 2012

Procès-verbal de la séance du conseil municipal de Lac-Saguay tenue le lundi 10 septembre 2012 à 19:30 heures à laquelle étaient présents et formant le quorum les conseillers, Luc Bélisle, Monique Marcheterre, Marcel Dubé, Jean Lamontagne, Yves Germain et Jérôme St-Louis.

Sous la présidence de la mairesse Francine Asselin-Bélisle. Aussi présent monsieur Richard Gagnon secrétaire-trésorier et directeur général.

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum ayant été constaté par le secrétaire-trésorier, la mairesse déclare la séance ouverte. Il est 19 :30h.

2012-09-01  
Ordre du  
jour

### ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Jérôme St-Louis  
Appuyé par la conseillère Monique Marcheterre  
Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant.

- 1) Constatation du quorum.
- 2) Ordre du jour.
- 3) Approbation des procès-verbaux : de la séance ordinaire du lundi 9 juillet 2012 et de la séance extraordinaire du lundi 16 juillet 2012..
- 4) Adoption liste des chèques du mois de juillet et août 2012.
- 5) Adoption liste des comptes à payer au 10 septembre 2012.
- 6) Ajustement budgétaire 2012.
- 7) MTQ subvention.
- 8) Rapport travaux taxe d'accise 2012.
- 9) Rapport travaux ruralité – Église – vente terrain.
- 10) Rapport travaux Parc- Barrage Lac-Allard – panneau d'interprétation Fondation MRC.
- 11) Barrage Lac-Allard – Genivar.
- 12) Barrage Lac-Saguay – Genivar.
- 13) Parc Linéaire – déclaration des dépenses.
- 14) Acquisition équipements :
  - 1) Tracteur / tondeuse
  - 2) Souffleuse à neige
  - 3) Camion
- 15) Contrat chemins d'hiver – 1) Stationnement Église  
2) Sentier Joseph B.B. Gauthier
- 16) Éclairage de rues.
- 17) Projet Nouveaux Horizons – Club de l'Âge d'Or – ascenseur.
- 18) Centenaire et Fête Nationale.
- 19) Félicitation aux organisateurs des Fêtes du Centenaire & Fête Nationale.
- 20) Interdiction de stationner chemin de la Presqu'île – Route 117.
- 21) Délégation de compétence en matière de gestion des constats et d'infractions émis en application des règlements municipaux.
- 22) Correspondance & informations.
- 23) Divers : Cour municipale  
Signalisation Route 117 – Bollard (sécurité)  
Paroisse Notre-Dame de la Rouge  
Chasse & Pêche – 500.00\$I  
Fonds d'investissement économique
- 24) Période de questions.
- 25) Levée de la séance.

Adoptée

2012-09-02

### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 JUILLET 2012

Procès-verbal

Il est proposé par le conseiller Jérôme St-Louis  
Appuyé par la conseillère Monique Marcheterre  
Et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 9 juillet 2012 soit approuvé tel que rédigé par monsieur Richard Gagnon, secrétaire-trésorier.

Adoptée

2012-09-03

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRORDIANIRE DU 20 JUILLET 2012**

Il est proposé par le conseiller Marcel Dubé  
Appuyé par le conseiller Yves Germain  
Et résolu à l'unanimité :  
Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du vendredi 20 juillet 2012 soit approuvé tel que rédigé par monsieur Richard Gagnon, secrétaire-trésorier.

Adoptée

Note : Le conseiller Marcel Dubé avec raison souligne que la résolution no 2012-07-17 *Interdiction de stationner chemin de la Presqu'île – Route 117* n'aurait pas *due* être présentée car selon le code municipal tous les conseillers doivent être présent pour ajouter un point à une séance extraordinaire. La résolution #2012-07-17 devient caduque.

2012-09-04

**ADOPTION LISTE DES CHÈQUES DU MOIS DE JUILLET ET DU MOIS D'AOÛT 2012**

Il est proposé par la conseillère Monique Marcheterre  
Appuyé par le conseiller Jean Lamontagne  
Et résolu à l'unanimité :  
D'approuver la liste des chèques du mois de juillet 2012 soit les chèques numéro C1100308 à C110381 au montant de 166 499.72\$. et des chèques du mois d'août 2012 soit les chèques numéro C1100382 à C1100451 au montant de 112 031.20\$.

Adoptée

2012-09-05  
Liste des comptes  
à payer

**ADOPTION LISTE DES COMPTES À PAYER AU 10 SEPTEMBRE 2012**

Il est proposé par la conseillère Monique Marcheterre  
Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis  
Et résolu à l'unanimité :  
D'approuver la liste des comptes à payer au 10 septembre 2012 au montant de 4 803.88\$.

Adoptée

2012-09-06

**AJUSTEMENT BUDGÉTAIRE 2012**

Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle  
Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis  
Et résolu à l'unanimité  
D'apporter un ajustement au budget 2012 au compte suivant :

<u># compte</u>	<u>Titre</u>	<u>Débit</u>	<u>Crédit</u>
1) 02 320 00521	Entretien chemins	478.00	
		1 440.45	
		2 078.53	
2) 01 211 10 000	Taxes foncières (revenus)		3 996.98
3) 02 320 00 141	Salaires voirie	2 331.60	
02 320 00 222	R.R.Q.		1 030.61
02 320 00 232	Assurance Emploi		649.06
02 320 00 242	F.S.S.		579.06
02 320 00 262	R.Q.A.P.		72.87
4) 02 130 00 412	Services juridiques	2 500.00	
02 110 00 310	Frais de déplacement		2 500.00

Adoptée

2012-09-07

**MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC – SUBVENTION**

Il est proposé par le conseiller Jean Lamontagne  
Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis  
Et résolu à l'unanimité

Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins pour un montant subventionnés de 15,000.00\$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adoptée

2012-09-08

**RAPPORT TRAVAUX TAXE D'ACCISE 2012**

Il est proposé par le conseiller Jérôme St-Louis  
Appuyé par le conseiller Jean Lamontagne  
Et résolu à l'unanimité

D'accepter pour dépôt le rapport pour les travaux sur la taxe d'accise 2012 au montant de 119,964.61\$.

Adoptée

2012-09-09

**DÉCLARATION DES DÉPENSES SUR LE PARC LINÉAIRE LE P'TIT TRAIN DU NORD**

**CONSIDÉRANT** que le Parc linéaire le P'tit train du Nord - section de la municipalité de Lac-Saguay / MRC d'Antoine-Labelle fait partie de la Route Verte no.2;

**CONSIDÉRANT** que le Ministère des Transports, dans le cadre du Programme d'aide financière à l'entretien de la Route verte, finance 1 500\$ du kilomètre pour le parc linéaire le P'tit Train du Nord, dans la mesure où 50% des dépenses admissibles, de même que tout montant excédant les maximums admissibles, doit être assuré par le milieu;

**CONSIDÉRANT** que le Ministère des Transports du Québec exige une déclaration des dépenses adoptée par résolution municipale;

**CONSIDÉRANT** que sont exclues de la présente déclaration des dépenses :

- les dépenses de tous les travaux financés dans le cadre du programme de soutien aux installations sportives et récréatives (SISR) par le Ministère de l'Éducation, du loisir et du Sport;
- la contribution financière versée annuellement à la Corporation du parc linéaire le P'tit Train du Nord dans le cadre du mandat de gestion;
- les dépenses reliées aux activités hivernales.

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle  
Appuyé par la conseillère Monique Marcheterre  
Et résolu à l'unanimité

D'adopter la déclaration des dépenses telle que présentée à l'annexe : *Déclaration des dépenses – été 2012 – Parc Linéaire le P'tit Train du Nord* au montant de 1 710.00\$ dollars.

Adoptée

2012-09-10

**ACQUISITION ÉQUIPEMENTS – TRACTEUR / SOUFFLEUSE/ CAMION**

Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle  
Appuyé par le conseiller Jean Lamontagne  
Et résolu à l'unanimité

De mandater le directeur-général Richard Gagnon pour effectuer des démarches pour l'acquisition des items suivants : 1) tracteur /tondeuse 2) souffleuse à neige 3) camion et ce pour le budget 2013 ( les équipements seront acquis par résolution municipale).

Adoptée

- 2012-09-11 **CONTRAT CHEMINS D'HIVER – STATIONNEMENT DE L'ÉGLISE & SENTIER JOSEPH B.B. GAUTHIER**
- Il est proposé par la conseillère Monique Marcheterre  
Appuyé par le conseiller Luc Bélisle  
Et résolu à l'unanimité  
Que le conseil reconduise pour l'année 2012-2013 le contrat chemin d'hiver – Stationnement de l'Église et le Sentier Joseph B. B. Gauthier avec Les déneigements Jean-Luc Cossette, et ce au même montant que l'année 2011-2012.
- Adoptée
- 2012-09-12 **ÉCLAIRAGE DE RUES**
- Il est proposé par le conseiller Marcel Dubé  
Appuyé par le conseiller Yves Germain  
Et résolu à l'unanimité  
D'accorder à compter de l'année 2013 le contrat de service à Champagne Électrique Inc. et d'informer de contracteur actuel que notre entente se termine au 31 décembre 2012.
- Adoptée
- 2012-09-13 **PROJET NOUVEAUX HORIZONS – CLUB DE L'ÂGE D'OR - ASCENSEUR**
- Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle  
Appuyé par le conseiller Jean Lamontagne  
Et résolu à l'unanimité  
D'appuyer le Club de l'Âge d'Or de Lac-Saguay dans le projet Nouveaux Horizons à la salle de l'Âge d'Or et que la municipalité fournira en personnel une somme d'environ 3,000\$ dollars.
- Adoptée
- 2012-09-14 **RAPPORT CENTENAIRE & FÊTE NATIONALE**
- Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle  
Appuyé par la conseillère Monique Marcheterre  
Et résolu à l'unanimité  
D'accepter pour dépôt les rapports présentés par Monsieur Vincent Mainville concernant les Fêtes du Centenaire et Fête Nationale 2012.
- Adoptée
- 2012-09-15 **FÉLICITATION AUX ORGANISATEURS DES FÊTES DU CENTENAIRE ET FÊTE NATIONALE 2012**
- Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle  
Appuyé par la conseillère Monique Marcheterre  
Et résolu à l'unanimité  
De féliciter pour leur travail dans l'organisation des Fêtes du Centenaire et Fête Nationale 2012 garantissant le succès de ces deux événements.
- Adoptée
- 2012-09-16 **INTERDICTION DE STATIONNER CHEMIN PRESQU'ÎLE – ROUTE 117**
- Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle  
Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis  
De demander au Ministère des Transports du Québec l'autorisation d'installer des panneaux de signalisation interdisant le stationnement sur soixante-quinze (75) pieds de chaque côté de l'intersection du chemin de la Presqu'île et de la Route 117 pour rendre la sortie du chemin de la Presqu'île sur la route 117 plus sécuritaire.
- Adoptée

2012-09-17

**DEMANDE À LA VILLE DE MONT-LAURIER DE MODIFIER LES TERMES DE L'ENTENTE DE DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE EN MATIÈRE DE GESTION DES CONSTATS ET D'INFRACTION ÉMIS EN APPLICATION DES RÈGLEMENTS MUNICIPAUX OU EN VERTU DU CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE**

**ATTENDU** que le mandat donné à la direction générale de la MRC d'Antoine-Labelle d'évaluer la possibilité de mettre en place une cour municipale régionale;

**ATTENDU** que le projet d'implantation d'une cour municipale régionale présentée par la MRC d'Antoine-Labelle lors de la séance du Conseil tenue le 26 juin 2012 (résolution MRC-CC-10650-06-12);

**ATTENDU** que la municipalité de Lac-Saguay entend déléguer sa compétence à la MRC d'Antoine-Labelle quant à la gestion des constats et d'infractions émis en application des règlements municipaux ou en vertu du code de la sécurité routière;

**ATTENDU** que plusieurs démarches devront être réalisées par la MRC d'Antoine-Labelle pour la mise en place d'une telle cour et que cette dernière doit au préalable s'assurer de l'adhésion de la totalité des municipalités et Villes sises sur son territoire;

**ATTENDU** que la municipalité de Lac-Saguay est signataire de l'entente de délégation de compétence à la Ville de Mont-Laurier en matière de gestion des constats et d'infraction émis en application des règlements municipaux ou en vertu du code de la sécurité routière;

**ATTENDU** que ladite entente avec la Ville de Mont-Laurier prend fin le 31 décembre 2012;

**ATTENDU** que la municipalité de Lac-Saguay doit signifier à la Ville de Mont-Laurier son intention de mettre un terme à ladite entente au plus tard le 28 septembre 2012;

**ATTENDU** qu'advenant l'implantation de la cour municipale régionale de la MRC d'Antoine-Labelle, celle-ci commandera certains délais d'implantation et, à cet effet, il y a lieu de demander la prolongation, selon les mêmes modalités, de l'entente avec la Ville de Mont-Laurier;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par la conseillère Monique Marcheterre

Appuyé par le conseiller Luc Bélisle

Et résolu à l'unanimité

Que la municipalité de Lac-Saguay demande à la Ville de Mont-Laurier d'accepter de prolonger temporairement l'entente de délégation de compétence en matière de gestion des constats et d'infraction émis en application des règlements municipaux ou en vertu du code de la sécurité routière, en apportant toutefois une modification à la clause 13.2 de ladite entente afin de prévoir que l'entente prend automatiquement fin deux mois suivants l'obtention par la MRC d'Antoine-Labelle du décret autorisant la formation de la cour municipale régionale.

Il est de plus résolu de demander à la MRC d'Antoine-Labelle de préparer un projet d'entente portant sur la délégation à la MRC de la compétence visant à établir une cour municipale régionale et sur l'établissement de cette cour.

Adoptée

2012-09-18

**CORRESPONDANCE & INFORMATION**

Il est proposé par le conseiller Jérôme St-Louis

Appuyé par le conseiller Jean Lamontagne

D'accepter pour dépôt la correspondance et l'information.

Adoptée

2012-09-19

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Jérôme St-Louis  
Appuyé par le conseiller Jean Lamontagne  
Et résolu à l'unanimité

Que la séance du conseil soit terminée et levée. Il est 21:45h.

Adoptée

\_\_\_\_\_  
Francine Asselin-Bélisle, mairesse

\_\_\_\_\_  
Richard Gagnon, dir.-général

**CERTIFICAT DE CRÉDIT DISPONIBLE**

Je soussignée Richard Gagnon, dir.-général certifie que les fonds sont disponibles pour effectuer l'ensemble des engagements pris par le conseil et pour effectuer le paiement des comptes de la résolution 2012-09-04.

\_\_\_\_\_  
Richard Gagnon, dir.-général

Je, Francine Asselin-Bélisle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Francine Asselin-Bélisle, mairesse